



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme du baccalauréat

Question au Gouvernement n° 4180

Texte de la question

RÉFORME DU BACCALAURÉAT

M. le président. La parole est à M. Michel Larive.

M. Michel Larive. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous êtes à l'image de ce gouvernement qui, pendant la durée de ce quinquennat, n'aura eu de cesse de bafouer nos principes républicains et ainsi de mettre à mal notre république sociale et universaliste.

Vous avez restreint la liberté, au travers notamment de la loi séparatisme, vous avez bafoué la fraternité, au travers de la loi Asile et immigration, et c'est avec une grande abnégation que vous vous évertuez à détruire l'égalité, ou ce qu'il en reste, dans notre pays. Après la casse du droit du travail, vous vous attaquez à un symbole républicain par excellence : le bac.

Trois années de chaos marquées par la multiplication des irrégularités et de l'improvisation, des enseignants convoqués pour évaluer des élèves au grand oral dans des lieux qui ne leur sont pas signifiés, des candidats renvoyés chez eux faute de jury, des épreuves reportées *sine die*, et, aujourd'hui encore, le logiciel permettant de saisir les notes lors des jurys qui ne fonctionne pas.

Vous arrivez à l'aboutissement de votre carrière de fossoyeur du service public de l'éducation nationale avec votre projet de bac local. Par l'importance que vous octroyez au contrôle continu, vous abolissez l'égalité et l'universalité du baccalauréat,...

M. Ugo Bernalicis. C'est vrai !

M. Michel Larive. ...avec pour conséquence la mise en concurrence des établissements, la différenciation du diplôme et la discrimination sociale qu'elle entraîne. La compétition subjective que vous installez aura raison du droit de chacun d'accéder par le mérite à l'université, aux concours ou tout simplement à la vie professionnelle.

Monsieur le ministre, entendrez-vous la colère et l'inquiétude de la communauté éducative, à laquelle nous nous associons ? Abandonnerez-vous votre projet de bac local ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur quelques bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Je vous en remercie car votre question me donne l'occasion de faire le point sur la réforme du baccalauréat, qui date de 2018 et s'appuie sur des principes dont nous avons déjà débattus. Le nouveau baccalauréat repose désormais sur 60 %

d'épreuves terminales et 40 % de contrôle continu. Cet équilibre, qui ne sera pas modifié, nous permet de bénéficier des vertus des deux systèmes, qui sont complémentaires : le contrôle continu valorise le travail continu de l'élève ; le contrôle terminal valorise sa capacité à valider un niveau en fin d'année scolaire.

À la suite des préconisations du comité de suivi de la réforme du baccalauréat 2021, dont le rôle est d'ajuster le dispositif en fonction des remontées et des réalités du terrain et qui fonctionne de manière très démocratique – n'est-ce pas précisément ce que vous réclamez ? –, nous proposons aujourd'hui aux organisations syndicales de faire reposer exclusivement le contrôle continu sur le livret scolaire. Rappelons que votre mouvement a critiqué l'organisation des épreuves communes de contrôle continu, qui ont fait l'objet, à plusieurs reprises, de questions virulentes de votre part dans cet hémicycle. J'ai donc décidé de prendre en compte les critiques formulées à l'encontre de ces épreuves communes, partagées d'ailleurs par plusieurs organisations représentatives, et de modifier l'organisation du contrôle continu.

Nous aboutissons à un équilibre entre le contrôle terminal et le contrôle continu, mais aussi à une plus grande simplification. Il ne s'agit évidemment pas d'un baccalauréat local. Je suis d'ailleurs surpris de votre remarque puisque vous plaidez, il y a encore quelques semaines, pour 100 % de contrôle continu.

M. Hervé Berville. Eh oui !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Un peu de cohérence, d'écoute et de simplicité, et moins de démagogie, vous aideraient sans doute à poser de meilleures questions ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Michel Larive.

M. Michel Larive. Vous avez tort, monsieur le ministre : nous étions favorables au contrôle continu pendant la crise sanitaire, mais nous sommes opposés à sa généralisation en temps normal. Ce que nous voulons, c'est un bac national.

M. le président. Merci, cher collègue...

M. Michel Larive. Non, contrairement à ce que vous dites, tout ne va pas bien !

Données clés

Auteur : [M. Michel Larive](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4180

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 juin 2021](#)